

# En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



## Le mot du président

Comme chaque début d'année, je ne manquerai pas à la tradition de vous présenter mes vœux pour l'année à venir.

Bien entendu, j'émetts le vœu d'un monde en paix où la tolérance permet la compréhension entre les peuples. J'émetts le vœu que sur notre territoire l'action conjuguée des élus, des acteurs économiques et de ceux de la société civile permettent de créer les conditions de vie les plus adaptées et soit la source de satisfaction et réussite de chacun.

Ce terme de territoire mérite d'ailleurs qu'on s'y arrête afin d'en définir les contours et d'en acquérir une vision commune. Dans un monde où l'on oppose souvent le local au mondial, il est nécessaire de comprendre ce que recouvre ce local. Quelles articulations entre le territoire vécu, les organisations et les démarches territoriales.

Très concrètement j'émetts le vœu que l'action de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise continue la mise en œuvre de son action au quotidien :

- En matière économique, avec l'ouverture de l'hôtel d'entreprises, la réalisation des travaux de la place Boué Lapeyrière à Lectoure, l'expérimentation Haut débit sur les zones non couvertes, l'animation de la communauté d'entrepreneurs.

- En matière d'environnement : en assurant le suivi des installations d'assainissement non collectif, afin de préserver les ressources en eau et la nature.

- En matière d'habitat : en permettant la réhabilitation du patrimoine communal en logement social (à ce jour ce sont 15 logements qui sont soit réalisés, soit en projets).

- En matière de voirie : en améliorant la qualité du réseau d'intérêt communautaire.

- En matière de services à la personne : en améliorant la qualité des activités proposées par l'école de musique.

J'émetts le vœu qu'en concertation et en unissant nos forces nous puissions construire un Avenir aux générations futures.

Bernard LAPEYRADE,  
Président de la CCLG

## SOMMAIRE

Forces vives  
l'Artisanat et l'Agriculture **P2**



En marche **P3**

Zoom **P4**

## Le territoire, une notion à géométrie variable.

On définit le territoire comme un espace où s'organise la vie ; soit l'espèce animale, soit l'être humain. Dès lors, on voit qu'il n'y a pas un, mais des territoires. On peut ainsi considérer faire partie du monde, de l'Europe, de son pays, de sa région... de son village, de son hameau.

Au quotidien, l'espace va se délimiter en fonction de l'accès à des lieux de vie, à des services. La mobilité et les déplacements ont accentué ce phénomène. Territoire vécu, territoire administratif, territoire de déplacements sont autant d'espaces qui s'entrecroisent et peuvent ne pas être les mêmes.

La décentralisation a permis de développer les démarches dites territoriales, d'avoir une action au local.

Dès lors, le territoire est devenu à la fois organisme, organisation et processus.

C'est ainsi que l'on trouve la commune, des structures regroupant plusieurs communes qu'on appelle communautés de communes et des espaces plus larges qui permettent de réfléchir à l'ensemble des problématiques d'un territoire.

Ainsi, votre commune s'est engagée dans une intercommunalité, la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, pour mutualiser les moyens et mieux répondre aux préoccupations de développement économique qu'elle a mis au cœur de son action.

Ce même territoire est engagé dans une démarche plus large, le Pays Portes de Gascogne, qui mène une réflexion pour un territoire de solidarité regroupant 159 communes et 9 communautés de communes. Ce regroupement permet de trouver des solutions adaptées grâce à la co-construction (élus, société civile...) et d'aller chercher des moyens pour répondre aux différentes problématiques territoriales.

**Le Pays a permis d'écrire une charte définissant les ambitions du territoire pour les 10 années à venir.**



A partir de ces ambitions, un certain nombre d'actions stratégiques ont été développées au travers des démarches sur la culture, l'économie et l'habitat.

suite page 3

Jean-Claude Darroux et sa famille



## L'artisanat au service de la qualité



Jean-Claude Darroux a créé son entreprise en 1987 à Miramont-Latour, son village natal.

Cet artisan peintre propose de nombreux services : peinture, tapisserie, revêtement de sol, de façades, vitrerie.

Il estime avoir bénéficié d'un enseignement exemplaire en commençant à exercer son métier en apprentissage en alternance chez le peintre Labatut à Fleurance, qui lui a transmis l'amour du travail bien fait.

Jean-Claude Darroux a adapté son entreprise

Il privilégie les chantiers, tels que les maisons anciennes à rénover, lui permettant de tirer parti de son expérience et son savoir-faire spécifique dans des conditions toujours renouvelées. Par souci de qualité, il utilise des matériaux sûrs et durables.

Il a su développer une clientèle fidèle dans une zone de 20 kms à la ronde.

Ses clients apprécient son application et son travail soigné.

La vie de la famille s'adapte à celle de l'entreprise.

L'épouse de Jean-Claude Darroux gère tout le

suivi administratif du devis à la facturation. L'entrepreneur est également conseiller municipal et vice-président de la société de chasse de sa commune.

Il conclut : "mon métier demande sérieux et savoir-faire. L'application permet à mes réalisations de durer dans le temps et donne satisfaction à ma clientèle".



## Agriculture et mutualisation des moyens

Jean-Michel Bonato a repris l'exploitation agricole familiale à Larroque-Engalin il y a 20 ans.

Il a développé la ferme de ses parents et son exploitation totalise aujourd'hui 70 hectares.

La culture maraîchère connaissant des difficultés, il a orienté ses cultures sur des contrats de semences porte graines : il exécute en tant que prestataire de service les travaux et la culture des semences attribuées par de grandes marques pour chaque surface contractualisée.

Il cultive des betteraves sucrières pour Florimond Desprez, des carottes pour Vilmorin, des poireaux pour Syngenta et depuis cette année des oignons pour Seménis. Il fait également des semences de base pour le maïs. Sur un hectare, il a remplacé l'ail par l'échalote.

Le traitement et l'irrigation de ces 70 hectares nécessitent une présence permanente et représentent 3800 heures de travail par an correspondant à 2 postes et demi à temps plein.

Jean-Michel Bonato est président de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (la CUMA) locale. La CUMA permet à ses 65 adhérents d'utiliser des équipements performants en évitant de réaliser de gros investissements. La CUMA a acquis des engins

puissants et récents pour travailler sur de grandes surfaces cultivables en un temps limité.

Cette mutualisation des équipements a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Europe, du Conseil Régional et du Conseil Général.

Dans le cadre de la coopérative, la nécessité de travailler en commun induit de nouvelles pratiques qui doivent encore être surmontées, et permet aux adhérents de s'enrichir en échangeant sur l'évolution de l'agriculture.

34 communes  
17220 habitants



Jean-Michel et Marcel Bonato

## 1 Un projet culturel

Définissant une stratégie et un programme d'actions, gage d'un développement cohérent et de qualité sur l'ensemble du territoire ; projet validé par les différents partenaires (Etat, Région et Département) en Septembre 2003.

Une convention spécifique avec la Région fait bénéficier le territoire d'une aide annuelle de 76 500 € pendant 3 ans pour soutenir des projets culturels.

Cette politique se décline à travers les 2 axes Patrimoine et Action Culturelle dont les objectifs sont de :

- proposer une offre culturelle sur l'ensemble du Pays,
- soutenir les projets artistiques et culturels de qualité,
- s'adresser à l'ensemble de la population,
- faciliter, au plus grand nombre, l'accès à la culture.

## 2 Un schéma économique

Afin d'améliorer l'accueil des entreprises tout en répondant au développement du premier pôle Aéronautique européen d'Aéroconstellation, les communautés de communes proposent différents niveaux de "qualité" des zones d'activités en rapport avec leurs objectifs de développement économique.

Ce schéma permet également de mieux répartir l'activité économique sur le Pays et de créer une dynamique de coopération avec le pôle de compétitivité de l'aéronautique, et de l'espace.

## 3 Une démarche stratégique sur l'habitat

Les études démographiques prévoient une augmentation annuelle de plus de 2000 habitants sur le Pays, d'ici 2008, et des besoins de 900 à 1200 logements supplémentaires par an. Pour anticiper et répondre à cette forte progression démographique, il s'agit de coordonner et d'anticiper le développement urbain, de planifier l'urbanisation de manière cohérente.

Ce schéma définit différents axes : aménagement et urbanisme, maintien des jeunes et population du territoire, organisation et maîtrise de l'accueil, intégration des nouveaux arrivants, cohésion sociale à travers l'habitat et le développement économique.

Les acteurs peuvent alors s'inscrire dans différents dispositifs financiers :



Contact :

**Pays Portes de Gascogne**

85 rue Nationale – BP 15

32201 GIMONT CEDEX

Tel. : 05 62 67 97 10 / fax. : 05 62 67 97 11

Email : [pays.portesdegascogne@wanadoo.fr](mailto:pays.portesdegascogne@wanadoo.fr)

retrouvez toutes les informations concernant  
la communauté de communes sur notre site web :  
[www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)

## Le système d'information géographique (SIG) de la CCLG est opérationnel

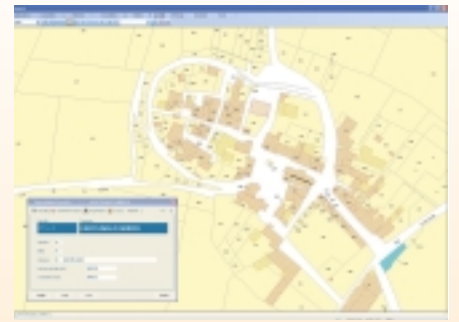
Le SIG permet l'intégration, la gestion, l'analyse et la restitution cartographique des données territoriales. Cet outil vient épauler les différents services communautaires et permet de suivre précisément l'avancement des actions mises en oeuvre en matière d'économie, de voirie, d'entretien des chemins de randonnée, assainissement autonome...

Cet outil permet notamment l'exploitation des données cartographiées suivantes :

- cadastres numérisés des 34 communes,
- photographie aérienne de l'IGN,
- carte au 25/000 de l'IGN,
- zonages d'assainissement collectif et autonome, des zones d'activités, voirie d'intérêt communautaire, circuits pédestres et VTT...

Il rend également compte des données spécifiques collectées et du travail effectué sur le terrain par les différents services de la CCLG.

Le chargé de mission SIG intègre ces éléments avec



l'équipe et sur cette base, il réalise des documents cartographiques permettant d'analyser l'existant et d'élaborer des prévisions.

Concrètement, la numérisation de la voirie d'intérêt communautaire ou des chemins de randonnée permet d'évaluer son état et d'établir des priorités en termes d'aménagement ou de travaux.

C'est en cela que le SIG constitue un outil d'aide à la décision et de promotion du territoire.

Lorsque l'Intranet sera en place, les communes pourront également accéder en ligne aux données du SIG les concernant. La CCLG, précurseur en la matière, est l'une des premières communautés de communes du Gers à être dotée d'un outil aussi complet.

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

### Premiers contrôles de fonctionnement.

Pour respecter la loi sur l'eau 92-3 du 3 janvier 1992 avant la fin de l'année 2005, les communes ont confié à la CCLG le contrôle et le diagnostic des installations d'assainissement non collectif de son périmètre. L'objectif de cette réglementation est de protéger efficacement les ressources en eau et d'éliminer tout risque pour la salubrité publique.

La CCLG a chargé la SAUR France d'établir un diagnostic et de dresser l'état des lieux précis de la situation en matière d'assainissement individuel.

Les contrôles de fonctionnement déjà effectués en 2005 sur plusieurs communes ont donné un premier bilan. Les premiers résultats du diagnostic sont les suivants : 46 % des installations ont obtenu un avis favorable, 48 % nécessitent une réhabilitation et seulement 6 % sont non conformes à la réglementation.

Les services de la SAUR qui effectuent ces visites ont obtenu un bon accueil des habitants.

Le contrôle s'effectue sur un cycle de 4 ans. Le premier est planifié jusqu'à la fin 2008 et concerne tous les assainissements individuels construits avant 2002.

Le coût total d'un contrôle s'élève à 129,76 € et fait l'objet d'une redevance annuelle par quart.

Contact SPANC : 05 62 64 22 59



#### Comment se passe la visite de contrôle ?

Après un avis de passage, le technicien Saur France se rendra chez vous :

Il réalisera un état des lieux et évaluera avec vous le fonctionnement de votre installation.

Les éléments recueillis permettront de vous apporter tous les conseils utiles d'entretien ou d'amélioration simple. Un rapport de visite vous sera envoyé.

#### Si votre installation fonctionne bien :

Il conviendra d'assurer le suivi et l'entretien de votre installation.

#### Si votre installation fonctionne mal :

Un conseiller vous aidera à évaluer la nature précise des problèmes et les solutions de réhabilitation des installations présentant un risque sanitaire ou environnemental.

#### Comment préparer la visite du technicien ?

- S'assurer de la bonne accessibilité des installations (regard de visite, fosse, bac à graisses...)
- Récupérer les documents concernant votre installation : plan de masse du permis de construire ou de la demande d'assainissement, notice d'installation...
- Se munir du certificat relatif à la dernière vidange de fosse effectuée.

Contact du Technicien Saur France :

**06 99 18 93 34**



## Les bienfaits de la remise en forme avec l'eau thermale de Lectoure



Le centre thermal de Lectoure, situé sur la forteresse des Comtes d'Armagnac, bénéficie d'une eau bienfaisante jaillissant à 42° et vieille de 30 000 ans, puisée à 1000 m de profondeur.

Les eaux de Lectoure ont été agréées par l'Académie de médecine en 1992. Elles sont recommandées pour le traitement de problèmes de rhumatismes et de séquelles traumatiques ostéo-articulaires.

Dans ce cadre accueillant, deux activités sont bien différenciées : les cures médicales le matin et la remise

en forme (modelage, amincissement, drainage) l'après-midi.

Le centre thermal de Lectoure est un des établissements du Pôle Thermal Gersois qui comprend également le centre thermal de Castéra-Verduzan.

Le Pôle Thermal Gersois met en place une nouvelle campagne de communication pour faire découvrir ou redécouvrir à la population gersoise mais également à nos voisins agenais et toulousains les bienfaits du thermalisme en Gascogne.

L'augmentation des cures thermales médicales est de 22% entre 2004 et 2005, assurant un remplissage de mars à décembre inclus.

La piscine thermale, le hammam et le sauna ont vu leur fréquentation augmenter de 45% sur Lectoure lors de cette saison. Cette nette progression concerne la remise en forme et les séances à la carte qui sont multipliées par deux sur Lectoure.

### Le centre accueille 95 curistes par jour.

Pour la première année, le centre reste ouvert jusqu'au 30 décembre. La réouverture est fixée le 16 janvier 2006 pour

la piscine thermale et les cours d'aquagym, et le 13 février pour la remise en forme.

Quant aux cures médicalisées, elles reprendront le 6 mars 2006.

L'équipe de 47 personnes du Pôle Thermal a à cœur de vous accueillir dans une ambiance conviviale dans une structure à taille humaine.

Contact Centre Thermal : 05 62 68 56 00



Les journées "Sauvons la recherche" ont été organisées au Hameau des Etoiles le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre.

Bruno Monflier, Marie Daubas (A Ciel Ouvert), Martin Malvy, Président du Conseil régional.



Jérôme Puydupin, directeur du Hameau des Etoiles fait le bilan de la fréquentation du Hameau des Etoiles pour la saison 2005 :

Le site a ouvert le 30 avril. Le début du printemps s'est avéré satisfaisant au niveau de séjours des groupes et timide au niveau des séjours individuels.

## 2005 Bilan de l'activité du Hameau des Etoiles

La saison estivale a été très bonne en termes de fréquentation et d'amplitude : le site est passé de 60% à 100% d'occupation la première quinzaine de juillet et de 100% à 70% la dernière semaine d'août.

De nombreux groupes ont été accueillis en septembre. La fermeture a eu lieu le 2 octobre, à la fin du week-end où le séminaire "Sauvons la recherche" a été organisé, occupant la totalité de la structure.

Bruno Monflier et Marie Daubas, responsables de l'association A Ciel Ouvert, dressent un bilan positif des activités thématiques liées à l'astronomie proposées sur le site.

La fréquentation du dôme et le nombre de participants aux animations tous publics sont en augmentation : 2126 personnes ont profité cette année des animations

proposées entre mai et septembre et 446 ont participé aux mini stages, journée découverte...

12 classes de découverte représentant 260 élèves ont été accueillies au Hameau des Etoiles, soit 10% d'augmentation du nombre d'élèves. Elles se déroulent sur une durée de 3 à 5 jours avec hébergement et restauration sur place et sont conçues en fonction du projet pédagogique de chaque classe.

Des activités sont organisées à destination du public des écoles. Près de 1400 scolaires ont passé une journée en 2005, pour 1000 en 2004, soit plus de 30% d'augmentation. Presque toutes les classes viennent de la région Midi-Pyrénées.

106 enfants et adolescents ont participé aux stages astronomie d'une semaine, en juillet et en août.

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : [www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)



"En commun" est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : [communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com](mailto:communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com)

Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Hélène SCHWARTZ Conception, maquette et réalisation : Atelier COCHARD

Impression : Fabrégue Duo Photos : tous droits réservés.